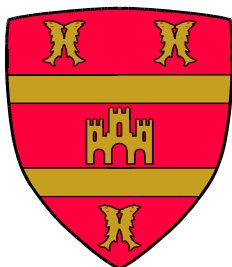


**VILLE DE**



**SAINT-SAUVEUR-  
LE-VICOMTE**

**Séance du 25 février 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq février à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Michel Quinet.

**Présents :** Monsieur Michel QUINET, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Michel JACQUELINE, Madame Delphine DUJARDIN, Monsieur Joël ANGOT, Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Madame Dominique TRAVERT, Monsieur Allain GUERIN, Monsieur Daniel LEFILLIATRE, Monsieur Pascal THOËN, Monsieur Dominique ROUXEL, Monsieur Claude PATRIX, Monsieur Eric BRIENS

**Absente excusée :** Madame Dominique COLLAS

**Pouvoirs :** Madame Thérèse LEVOYER à Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Madame Caroline BRASSEUR-RIDEL à Madame Delphine DUJARDIN

**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE :** 16

**NOMBRE DE PRESENTS :** 13

**NOMBRE DE VOTANTS :** 15

**Secrétaire de séance :** Monsieur Dominique ROUXEL

**Date de convocation :** Mardi 18 février 2014

## **1. Approbation du compte rendu de la séance du 17 janvier 2014**

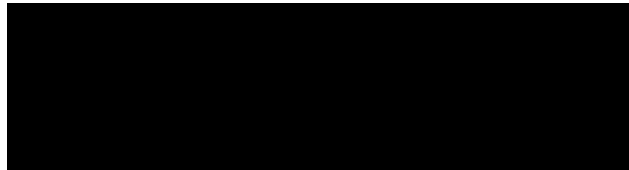
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de conseil municipal en date du 17 janvier 2014.

## 2. Comptes administratifs 2013

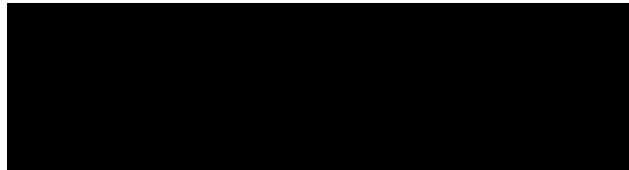
### 2.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif communal 2013 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2013 : 444 746.81 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Après délibération, le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé à l'unanimité.

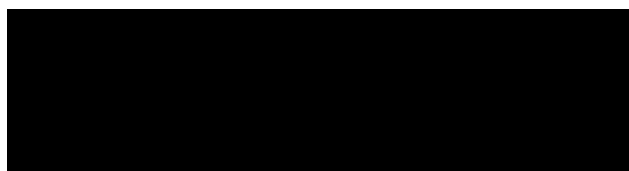
Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint adresse ses félicitations à monsieur le maire pour sa gestion 2013.

Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'un travail réalisé en équipe.

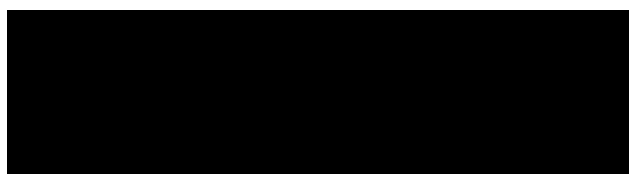
## 2.2 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif d'assainissement 2013 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2013 : 158 279.72 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

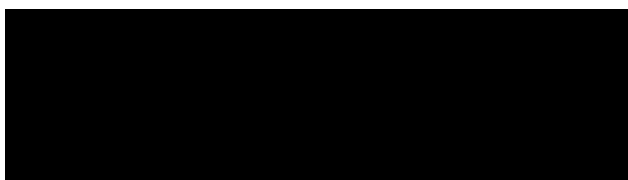
Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

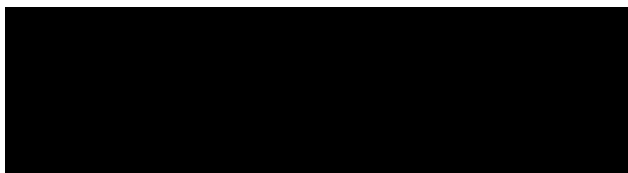
## **2.3 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET ANNEXE ANCIENNE DISTILLERIE**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « ancienne distillerie » 2013 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2013 : - 14 903.74 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

## 2.4 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET ANNEXE LOCAL DE CHASSE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « local de chasse » 2013 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2013 : - 1 672.38 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

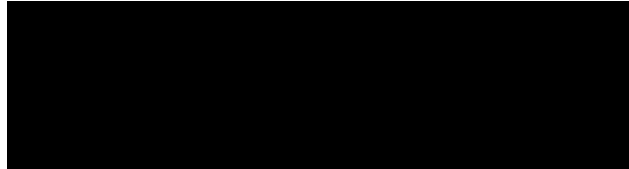
Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

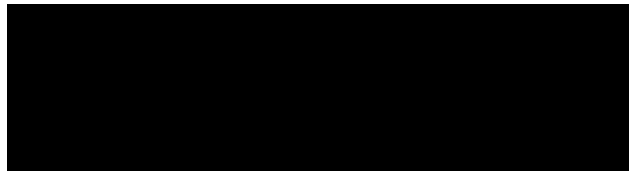
## 2.5 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « du Bois de l'Enfer » 2013 :

FONCTIONNEMENT :



INVESTISSEMENT :



BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2013 : 49 459.45 €

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité.

### 3. Comptes de gestion 2013

Monsieur Yves-Marie Bigant, receveur municipal, présente au conseil municipal les comptes de gestion du budget principal de la commune et des budgets annexes : assainissement, ancienne distillerie, local de chasse, Bois de l'Enfer 2013.

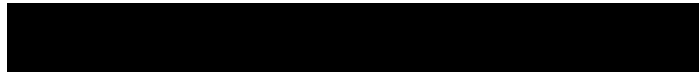
Les comptes de gestion 2013 susvisés conformes en tous points aux comptes administratifs 2013 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion des budgets.

### 4. Affectation des résultats

#### 4.1 BP 2014 COMMUNAL AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 643 210.34 €ainsi qu'il suit :



#### 4.2 BP 2014 ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 145 211.84 €ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	145 211,84
---------------------	------------

#### 4.3 BP 2014 « ANCIENNE DISTILLERIE » AFFECTATION DU RESULTAT

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 4 774.63 €ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	4 774,63
---------------------	----------

#### 4.4 BP 2014 « LOCAL DE CHASSE » AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de – 3 416.27 € ainsi qu'il suit :



#### **4.5 BP 2014 « BOIS DE L'ENFER » AFFECTATION DU RESULTAT**

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 49 459.45 € ainsi qu'il suit :

fonctionnement R002	49 459,45
---------------------	-----------

## **5. Taux**

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, Monsieur le maire a proposé à la commission de finances réunie le 18 février 2014 de ne pas modifier les taux d'imposition, ainsi pour 2014 les taux d'imposition seraient les suivants :

Taxes	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	14.64 %	14.64 %
Taxe foncière (bâti)	16.29 %	16.29 %
Taxe foncière (non bâti)	27.48 %	27.48 %
Contribution Foncière des Entreprises	12.69 %	12.69 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité décide l'application des taux de contributions directes selon les montants figurant dans le tableau ci-dessus.

## **6. Budgets primitifs : principal et annexes**

### **6.1 BUDGET PRIMITIF : BUDGET PRINCIPAL**

#### **6.1.1 BP 2014 COMMUNAL ADHESIONS 2014**

##### **FSL/FSE/FAJ**

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide de renouveler en 2014 son adhésion aux différents fonds de solidarité départementaux :



- fonds d'aide aux jeunes F.A.J
- fonds social énergie F.S.E
- fonds social au logement F.S.L

Il donne pouvoir à monsieur le maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces adhésions.

### CNP

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, décide de renouveler en 2014 son adhésion à la CNP pour l'assurance des personnels stagiaires et titulaires.

#### **6.1.2 BP 2014 COMMUNAL DEPENSES IMPREVUES**

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour l'utilisation du montant inscrit en dépenses imprévues, 3 000 euros en fonctionnement et aux mouvements de comptes inhérents.

#### **6.1.3 BUDGET PRIMITIF 2014 BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition de budget 2014 approuvé par la commission de finances du mardi 18 février 2014, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements (tableau joint en annexe) :

- fonctionnement : 2 253 604 €
- investissement : 880 464 €

Le budget primitif 2014 de fonctionnement et d'investissement est voté et approuvé à l'unanimité.

Ce budget comprend, dans son fonctionnement :

- une stabilité des dépenses et des recettes prenant en compte des taux d'imposition inchangés au titre de 2014,
- une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

En investissement le budget primitif 2014 comporte notamment :

- la réalisation de la tranche 1 de l'effacement de réseaux route de Portbail,
- l'extension des ateliers municipaux,
- le remplacement de menuiseries extérieures sur le bâtiment mairie,
- l'acquisition de nouvelles structures pour les aires de jeux,
- la fin du remplacement des lampes traditionnelles de 30 points d'éclairage public par des LED,
- les travaux d'aménagement au complexe sportif,
- les travaux de réfection de toitures aux églises de Hautmesnil et Selsoif,
- le remplacement de l'écran de la salle de cinéma,
- l'acquisition d'un manuscrit de Jules Barbey d'Aurevilly pour le musée,
- le remplacement du mobilier pour l'espace lecture de la médiathèque,
- des travaux de restauration du petit patrimoine.

## 6.1.4 BUDGET COMMUNAL EMPRUNT 2014

### EMPRUNT 2014

En 2014, Il est proposé au conseil municipal, pour une partie du financement du budget d'avoir recours à l'emprunt pour un montant global de 86 219 € de la manière suivante :

Programme		besoin de financement
19	Eclairage public	56 700.00 €
34	Bâtiment communaux	29 519.00 €
TOTAL		<b>86 219.00 €</b>

Après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité :

- Le conseil municipal charge monsieur le maire de trouver les meilleures offres de prêts pour les sommes indiquées et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à leur réalisation.

## 6.2 BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2014

### 6.2.1 BP 2014 ASSAINISSEMENT AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements selon le tableau joint en annexe.

### 6.2.2 BP 2014 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 18 février 2014, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements. Il rappelle que ce budget intègre le début des travaux de grande ampleur en matière de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement.

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, approuve le budget primitif d'assainissement 2014 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 368 212 €**

- **investissement : 171 075 €**

## 6.3 BUDGET PRIMITIF « ANCIENNE DISTILLERIE » 2014

### 6.3.1 BP 2014 « ANCIENNE DISTILLERIE » AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements selon le tableau joint en annexe.

### 6.3.2 BP 2014 « ANCIENNE DISTILLERIE »

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 18 février 2014, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, approuve le budget primitif « ancienne distillerie » 2014 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 211 000 €**
- **investissement : 146 700 €**

### 6.4 BUDGET PRIMITIF « LOCAL DE CHASSE » 2014

#### 6.4.1 « LOCAL DE CHASSE » AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, décide d'effectuer les amortissements joints en annexe à la présente délibération.

#### 6.4.2 BP 2014 « LOCAL DE CHASSE »

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 18 février 2014, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements.

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, approuve le budget primitif « local de chasse » 2014 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 6 486 €**
- **investissement : 70 070 €**

### 6.5 BUDGET PRIMITIF BOIS DE L'ENFER 2014

#### 6.5.1 BP 2014 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition de budget du bois de l'enfer,

Le conseil municipal, après délibération par vote à main levée et à l'unanimité, approuve le budget primitif du bois de l'enfer 2014 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 330 825 €**
- **investissement : 202 415.50 €**

## **6.5.2 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER EMPRUNT**

Il est proposé au conseil municipal de donner pouvoir à monsieur le maire pour la réalisation d'un emprunt d'un montant maximum de 75 507 € pour 2014, emprunt prévu sur une durée de trois ans aux meilleures conditions du marché dans l'attente de la réalisation des recettes.

## **7. Personnel communal**

### **7.1 Garde champêtre**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que monsieur Roland Leprovost, garde champêtre, fera valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juin 2014.

Afin de pouvoir procéder à son remplacement dans les plus brefs délais il propose au conseil municipal de procéder au recrutement d'un agent dans le cadre d'emploi de garde champêtre.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité

- autorise monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent dans le cadre d'emploi de garde champêtre.

### **7.2 Contrats aidés**

Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, monsieur le Maire propose de créer trois emplois dans les conditions ci-après, deux à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 (Musée/camping) et un à compter du 15 avril 2014 (base de loisirs).

Ce type de contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce type de contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil général.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à intervenir à la signature des trois conventions et des contrats de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ces contrats pourront être renouvelés dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée, le conseil municipal :

- décide de créer trois postes d'agents polyvalents dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi ».
- précise que ces contrats seront d'une durée initiale de 12 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- précise que la durée hebdomadaire moyenne du travail est fixée à 20 heures.
- indique que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- autorise monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ces recrutements.

## 8. Compte rendu des commissions

Jeudi 6 février	Réunion de la commission technique du château
Mardi 18 février	Commission de finances de la commune.

## 9. Compte rendu des EPCI

### Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve :

Mercredi 5 février	Conseil communautaire.
Jeudi 6 février	Réunion PMI/CAF projets des p'tits loups.
Jeudi 13 février	Restitution de l'étude de la CCI aux entreprises.
Mercredi 19 février	Commission de finances.

### Syndicat de transports scolaires

Mercredi 12 février	Comité syndical : vote du budget
---------------------	----------------------------------

### Pays d'Art et d'Histoire

Dimanche 9 février	Conférence : Les monuments commémoratifs de la guerre de 1914 en Cotentin Salle des Pompiers
Lundi 17 février	Réunion d'installation de la commission de coordination pour le renouvellement du label pays d'art et d'histoire

## 10. Questions diverses

### 10. Ce qui s'est passé depuis la dernière séance du conseil municipal

Samedi 18 janvier	Assemblée Générale de l'UNC
	Cinéma génériques
Lundi 20 janvier	Assemblée Générale de l'Amicale Laique
Mardi 21 janvier	Conseil d'Administration de l'association des Maires de la Manche
Jeudi 23 janvier	Réunion de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
Samedi 25 janvier	Assemblée Générale du Club cyclotouriste la roue libre Saint-Sauveuraise
Dimanche 26 janvier	Galette des rois de l'amicale des pompiers
Lundi 27 janvier	Assemblée Générale Espoir Santé Téléthon

Mardi 28 janvier	Galette des rois du Comité Saint-Clair
Samedi 1 <sup>er</sup> février	Assemblée Générale du comité départemental de canoë-kayak
	Soirée « Harengs » organisée par le comité des fêtes de Rauville
Lundi 3 février	Assemblée Générale des amis de la maison de retraite
Vendredi 7 février	Villes en scène : Isabeau et les chercheurs d'or. Cette soirée a réuni 170 personnes dans la salle Le Normandy.
Samedi 8 février	Repas du comice agricole
	Repas « Tripes » organisé par l'amicale de Selsoif.
	Cinéma génériques.
Dimanche 9 février	Assemblée Générale du Gardon Saint-Sauverais.
Mardi 11 février	Conseil d'administration du CCAS : vote des budgets.
Jeudi 13 février	Assemblée Générale du club plaisir d'être ensemble.
	Assemblée Générale du Foyer Socioculturel.
Vendredi 14 février	Réunion de préparation épreuve endurance cycliste de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.
Samedi 15 février	Poule au pot organisée par l'amicale laïque.
Dimanche 16 février	Loto organisé par l'Oscal.
	Conseil d'école groupe J. Maignan.
Jeudi 20 février	Départ de monsieur Husson.
Vendredi 21 février	Assemblée Générale de la Société Hippique Rurale.
Samedi 22 février	Assemblée Générale des ACPG-CATM.
	Loto organisé par l'association des parents d'élèves de l'école publique.

### 10.1 Cession gratuite

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint qui présente au conseil municipal un dossier relatif à une portion de terrain d'environ 160 m<sup>2</sup> située dans les parcelles AO n° 160 et 161 appartenant à madame Paulette MARIE demeurant à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE - 5 rue des jardins et constituant dans les faits une partie de voirie. Madame Paulette MARIE est d'accord pour céder cette portion de terrain à titre gratuit. L'acquisition de cette parcelle permettrait de rectifier l'emprise cadastrale de la rue des jardins. Les frais de géomètre et de notaire seraient à la charge de la municipalité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la cession gratuite par madame Paulette Marie de la partie des parcelles cadastrées AO 160 et 161 (160 m<sup>2</sup>) constituant l'emprise cadastrale de la rue des jardins,
- Dit que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune de SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

## **10.2 Matériel de sonorisation**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de préciser les règles d'utilisation du matériel de sonorisation de la commune, notamment l'utilisation exclusive de la sonorisation de la salle des fêtes dans la salle des fêtes et l'utilisation de la sonorisation mobile pour tout autre lieu.

## **10.3 Félicitations**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du faire part de naissance de Gatien Capelle, fils de monsieur François et madame Caroline Capelle et petite fils de monsieur Joël Angot, adjoint. Monsieur le Maire adresse, au nom du conseil municipal, ses meilleurs vœux de bonheur au nouveau né et ses vives félicitations aux parents et grands parents.

# **TOUR DE TABLE**

L'inauguration de la salle de Hautmesnil rénovée se déroulera le 22 mars à partir de 19h30.

L'office de tourisme organise une balade le 5 mars prochain entre Catteville et Taillepied.

L'élection des Miss du comité Saint Clair se déroulera le 5 avril 2014 à la salle des fêtes.

Les travaux d'aménagement de la base VTT ont débuté.

Une forte humidité est constatée à l'intérieur du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste. La commission de travaux se rendra sur place.

La réunion relative à l'adoption des comptes administratifs 2013 et au vote des budgets 2014 du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est tenue le 10 février 2014. Le compte rendu de cette réunion est consultable en Mairie.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.*